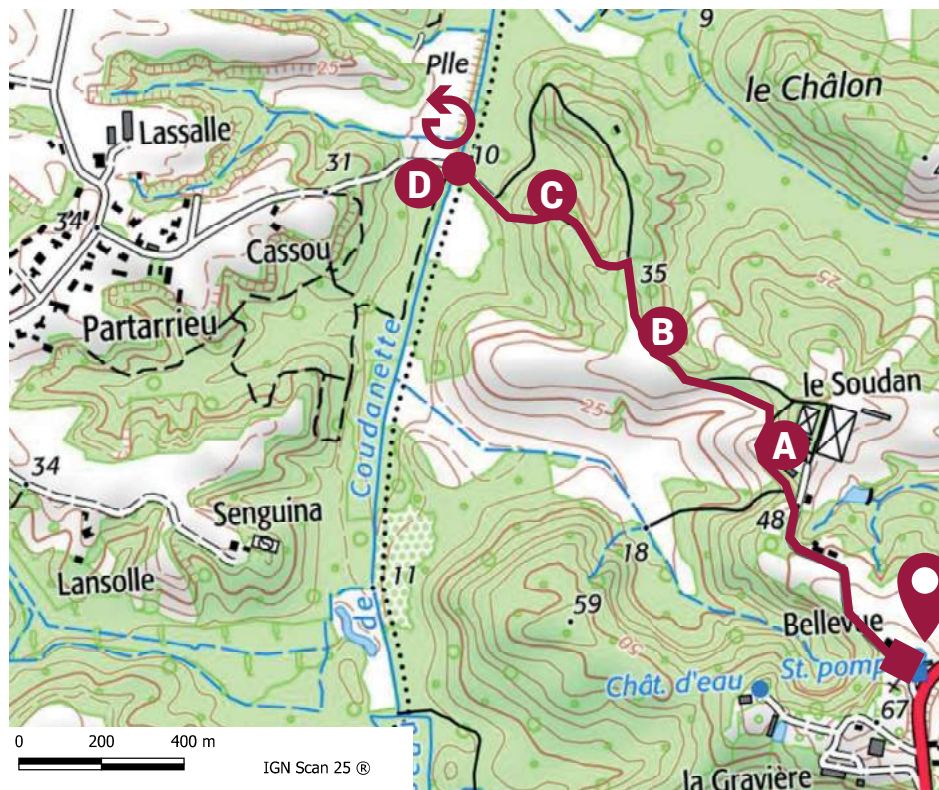


SENTIER DES CÔTEAUX DU SOUDAN

DE BIAUDOS À SAINT-ANDRÉ DE SEIGNANX



Distance
Aller-Retour

2,8km
T - - T

Dénivelé

57m
/

Difficulté

Facile
☆☆☆

Temps
Aller-Retour



à pied

100min
/

à vélo



40min

BALISAGE DU PARCOURS



Suite du sentier



Tournez à droite



Tournez à gauche



Erreur de parcours



PARCOURS
DU SENTIER



DÉPART



RETOUR

À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- A** POINT DE VUE (COLLINE ET VALLÉE DU SOUDAN)
- B** VUE VERS SAINT-ANDRÉ : L'ÉGLISE
VUE VERS BIAUDOS : LE CHÂTEAU D'EAU
- C** CARRIÈRE D'ARGILE
- D** LIAISON AVEC LE SENTIER DE CASSOU-HOURN
(SAINT-ANDRÉ DE SEIGNANX)



Amis promeneurs, vous allez traverser des zones fragiles, sachez les respecter. Nous vous recommandons :

- de suivre le balisage et de rester sur le sentier
- de laisser propre le chemin
- de ne pas cueillir les plantes dont certaines sont protégées
- de maîtriser vos animaux pour le respect de la faune sauvage et des autres animaux domestiques
- le sentier est réservé aux piétons et aux vélos
- il est interdit de faire du feu

SENTIER DES CÔTEAUX DU SOUDAN

DE SAINT-ANDRÉ DE SEIGNANX À BIAUDOS



Distance
Aller-Retour

2,8km
T--T

Dénivelé

57m
/

Difficulté

Facile
☆☆☆

Temps
Aller-Retour



à pied

100min
/

à vélo

40min
/

BALISAGE DU PARCOURS



Suite du sentier



Tournez à droite



Tournez à gauche



Erreur de parcours



PARCOURS
DU SENTIER



DÉPART



RETOUR

À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- A** LIAISON AVEC LE SENTIER DE CASSOU-HOURN (SAINT-ANDRÉ DE SEIGNANX)
- B** CARRIÈRE D'ARGILE
- C** VUE VERS SAINT-ANDRÉ : L'ÉGLISE
VUE VERS BIAUDOS : LE CHÂTEAU D'EAU
- D** POINT DE VUE (COLLINE ET VALLÉE DU SOUDAN)



Amis promeneurs, vous allez traverser des zones fragiles, sachez les respecter. Nous vous recommandons :

- de suivre le balisage et de rester sur le sentier
- de laisser propre le chemin
- de ne pas cueillir les plantes dont certaines sont protégées
- de maîtriser vos animaux pour le respect de la faune sauvage et des autres animaux domestiques
- le sentier est réservé aux piétons et aux vélos
- il est interdit de faire du feu